



LE DIRECTEUR GENERAL

Dakar, le 02 DEC. 2013

//-

Monsieur Jonathan O. Bloom  
Adjoint Vice-Président,  
Département des Operations du Compact  
Représentant Additionnel du MCC

WASHINGTON D.C.

**Objet :** Projet de Réhabilitation des Routes - Revue de conception pour optimisation des travaux routiers de MCA Sénégal

**Réf :** Implementation Letter 2013-08 du 13 novembre 2013

Monsieur le Vice-président Adjoint,

En exécution de l'*Implementation Letter* visée en référence et par laquelle vous aviez demandé à MCA-Sénégal de travailler davantage avec les prestataires techniques pour finaliser, au 02 décembre 2013, le processus de revue de Conception/Optimisation du coût du projet de réhabilitation des routes, je voudrais vous faire part des dispositions que nous avons prises en vue de satisfaire les exigences du MCC.

1. Dès le 15 novembre 2013, nous avons engagé un Consultant, expert en amélioration de chaussées routières, pour nous suggérer sur la base des différents résultats de sondages et essais géotechniques et de son expérience spécifique dans le domaine, les meilleures options techniques d'optimisation des coûts par recyclage de chaussées, sans incidence sur la durée de vie de 20 ans visée par la réhabilitation. L'Expert a déposé son rapport le 30 novembre 2013.
2. Par lettre en date du 18 novembre 2013 nous avons instruit à l'Ingénieur chargé de la supervision des travaux de la route RN6 de revoir à la baisse le Coefficient d'Aggressivité Moyen des Poids Lourds (CAM) du niveau 3 de l'APD au niveau 2 et de retenir un module de 77

MPa pour le sol support, sur la base de la politique actuelle de l'UEMOA qui impose le contrôle de la charge à l'essieu sur l'ensemble du réseau avec l'installation de postes de pesage et des indications du nouveau catalogue de conception de chaussées routières en cours de finalisation au Sénégal. Nous lui avons exigé de nous faire parvenir son rapport avant le 30 novembre 2013. Ce qui a été fait.

3. Une lettre de mise en demeure en date du 19 novembre 2013 a été adressée à l'Ingénieur chargé de la supervision des travaux de la route RN2 pour lui ordonner de finaliser, avant le 30 novembre 2013, le processus de revue de Conception/Optimisation par recyclage des matériaux de la chaussée existante et l'abaissement de la Ligne Rouge du projet partout où cela est possible en termes de drainage/assainissement et de protection environnementale. Depuis le 22 octobre 2013, une première lettre avait été envoyée à l'Ingénieur dans ce sens, mais celui-ci n'avait pas suffisamment bien pris en compte notre préoccupation.

Je vous fais parvenir les trois rapports provisoires qui proposent des solutions techniques permettant d'optimiser les coûts des travaux. En l'état actuel, les rapports des Ingénieurs font ressortir des possibilités d'économies à hauteur de quatre (4) millions US dollars sur la RN6 et un peu plus de cinq cent mille (500 000) US dollars sur la RN2. Nous avons déjà communiqué aux différents Ingénieurs nos premières observations sur ces rapports pour une meilleure optimisation.

Nous estimons, en effet, que sur le lot 3 de la RN6, l'économie annoncée est très en deçà de nos attentes qui sont de l'ordre 2 millions de dollars au lieu des 312 000 dollars retenus par l'Ingénieur. De même sur la RN2, nous avons demandé à l'Ingénieur d'estimer sa variante PT1-1 V1, consistant à recycler le revêtement existant avec un apport de matériaux et 3% de ciment. Cette solution permettra d'économiser la couche de fondation sur plus de 80km et entraîner une économie substantielle d'environ deux millions de dollars (avec l'abaissement de la ligne rouge).

En définitive, ces corrections pourraient nous conduire à des économies de l'ordre de cinq millions cinq cent mille dollars (\$5,5 millions) sur la RN6 et de un million cinq cent mille dollars (\$1,5 million) sur la RN2.

Nous entendons poursuivre davantage les efforts pour mieux affiner les calculs des coûts réels afin de dégager des économies additionnelles et restons ouverts et attentifs à vos instructions et suggestions éventuelles.

Toutefois, comme l'Ingénieur Louis Berger/Agem ne cesse d'attirer notre attention la-dessus, il nous paraît important de ne pas négliger, dans le processus de réflexions en cours, les risques liés aux possibilités de réclamation de la part des entreprises suite aux modifications de la conception de la chaussée en cours d'exécution du Contrat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président Adjoint, l'expression de ma très haute considération.



PL:

- Rapport de l'expert Chaussées Ibrahima Khalil Cissé,
- Rapport de la revue de Conception / Optimisation de l'Ingénieur LBG (Route RN6)
- Rapport de la revue de Conception / Optimisation de l'Ingénieur SGS (Route RN2)

Ampl:

- M. Amadou BA, Ministre de l'Economie et des Finances et Représentant principal du Gouvernement du Sénégal
- M. Moustapha Diouf, Président du Conseil de Surveillance de MCA-Sénégal
- Son Excellence Lewis Luikens, Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal
- Son Excellence Cheikh Niang, Ambassadeur de la République du Sénégal aux Etats-Unis
- M. Randall Wood, Directeur pays résident, MCC